

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 26/02/2026
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 26/02/2026
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 26/02/2026
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20260223-2026FEV23_052-DE
		3.5
		Autres actes de gestion du domaine public

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

3

Séance Publique ordinaire du **23 février 2026**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois février à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 13 février 2026, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Corinne QUEVILLY, Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Laurianne DUCASSÉ
M. Ghislain de FLAUJAC
Mme Renée MIQUEL ZASSO
M. François-Xavier ROUX

Ont donné procuration :

Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
M. François-Xavier ROUX à Mme Claire TRAMOND

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Loïc DÉSANGLES

Objet : Proposition d'apposition de deux plaques commémoratives au carré militaire

RAPPORTEUR : Xavier BALLENGHIEN, Maire

Par courrier en date du 8 novembre dernier, le comité de Lomagne de l'association du Souvenir Français, a fait part de son souhait de baptiser un lieu public du nom de feu leur Président Général Boss, en accord avec sa famille.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée d'apposer une plaque commémorative au carré militaire, où serait inscrit « Espace Général Boss, président du Souvenir Français, Comité de Lomagne, de 2000 à 2025, grand artisan du devoir de mémoire ».

Par courrier en date du 16 novembre dernier, Président départemental de l'association « Ceux de Rawa Ruska », a fait part de son souhait d'organiser leur prochain congrès départemental à Lectoure le 26 juin.

Aussi à l'occasion de cette manifestation, il propose d'apposer une plaque commémorative, en un lieu approprié qui pourrait être un Monument aux Morts ou une entrée de cimetière ; d'autant que des descendants de ceux de Rawa Ruska résident encore à Lectoure.

C'est donc, avec l'accord de l'association du Souvenir Français, Comité de Lomagne, que Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'apposer cette plaque commémorative, au Carré militaire, sur le mur du souvenir.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'approuver l'apposition de deux plaques commémoratives au carré militaire, à la mémoire

- du Général Éric Boss « Espace Général Boss, président du Souvenir Français, comité de Lomagne, de 2000 à 2025, grand artisan du devoir de mémoire », à l'entrée de l'espace mémorial,
- de « Ceux de Rawa Ruska », sur le mur du souvenir.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Loïc DÉSANGLES




Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN




Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 26 FEV. 2026 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 26 FEV. 2026